

ALLIANZ SANTÉ

La complémentaire santé qui s'adapte à vos besoins.



Avec vous de A à Z

Allianz 

UNE OFFRE PERFORMANTE AVEC UNE SOLUTION POUR CHACUN

4 GAMMES POUR RÉPONDRE À TOUTES LES ATTENTES

HOSPI

Pour couvrir essentiellement vos besoins en hospitalisation.

ECO

Pour optimiser votre budget et couvrir l'essentiel.

CONFORT

4 niveaux de garanties pour de solides remboursements de vos dépenses de santé.

PREMIUM

3 niveaux de garanties pour une prise en charge optimale de vos dépenses de santé.

Et parce que vos besoins ne sont pas forcément les mêmes que ceux de votre conjoint ou de vos enfants, avec Allianz Santé, vous avez la possibilité **de choisir la gamme** qui convient à chacun⁽¹⁾.

(1) Possibilité de combiner sur un même contrat, la gamme Confort avec Premium ou bien la gamme Eco avec Hospi.

LES + D'ALLIANZ



Une adhésion facile, immédiate et sans limite d'âge

Dès l'adhésion, vous bénéficiez des garanties d'Allianz Santé, sans formalité médicale, sans limitation et délai d'attente. Vous pouvez adhérer quel que soit votre âge.



Réduction tarifaire

Une réduction progressive vous est proposée en fonction de la composition familiale présente au contrat.



Des prises en charge dès le niveau 1 de la gamme Confort

- Pour les **médecines douces** (ostéopathe, homéopathe, ergothérapeute, cryothérapie, ...).
- Pour les **soins courants prescrits non remboursés** (médicaments et analyses).
- En **hospitalisation**, pour votre chambre particulière et vos honoraires médicaux y compris en ambulatoire.



Une offre adaptée aux travailleurs non-salariés

Allianz Santé est un contrat responsable. Vous pouvez donc déduire les cotisations de votre bénéfice imposable⁽²⁾, au titre de la loi Madelin.



Des garanties complémentaires pour renforcer votre couverture santé en cas d'hospitalisation

Vous souhaitez une solution pour couvrir les frais non pris en charge par votre complémentaire santé Allianz ?

Avec la garantie **Forfaits Hospi**, recevez une allocation forfaitaire supplémentaire pouvant aller jusqu'à 280 € **pour chaque hospitalisation**⁽³⁾ :

- 50 € en cas d'hospitalisation de jour ou 100 € si vous passez au moins une nuit sur place.
- À ce montant, s'ajoutent 150 € en cas d'intervention chirurgicale + 30 € pour les éventuels frais préopératoires.

Avec la **Garantie Hospitalière**, recevez une allocation forfaitaire **par journée d'hospitalisation**.

Vous pouvez opter pour l'un des deux niveaux de garanties selon votre besoin (Classic ou Plus).

Votre interlocuteur Allianz peut également vous proposer des **indemnités journalières** en cas d'hospitalisation, une garantie **Capital Maladies Redoutées** (versement d'un capital en cas de maladie très grave⁽⁴⁾), etc.

(2) En application des dispositions prévues à l'article 154 bis du Code général des impôts (dispositif Madelin).

(3) Dans la limite de 6 hospitalisations par an. Conditions d'adhésion disponibles auprès de votre interlocuteur Allianz.

(4) Liste exhaustive et détails de la garantie décrits dans la notice d'information d'Allianz Prevoyance.



DES SERVICES INCLUS POUR VOUS FACILITER LA VIE AU QUOTIDIEN

Des économies en vous rendant chez les professionnels de la santé partenaires

Opticiens, chirurgiens-dentistes, implantologues dentaires, audioprothésistes, centres de chirurgie laser de l'œil, centres d'ophtalmologie, diététiciens, ostéopathes, chiropracteurs...

- En vous rendant chez les 7 600 partenaires



vous profitez de **soins et services de qualité à tarifs négociés.**

- Vos remboursements sont également majorés pour vos lunettes⁽⁵⁾ et vous bénéficiez d'un remboursement avantageux pour vos implants dentaires.

Un service gratuit d'analyse de devis

Les conseillers Santéclair analysent le devis établi par votre praticien (dans les domaines optique, dentaire, audioprothèse, chirurgie) pour vérifier que votre dépense est conforme aux prix moyens observés dans votre région et vous indiquer votre reste à charge.

Le tiers payant dans de nombreux domaines

Grâce au tiers payant, vous ne faites pas l'avance de vos frais pour vous soigner chez le pharmacien, dans un laboratoire, chez un radiologue, à l'hôpital...

Vous en bénéficiez également chez les opticiens, dentistes et audioprothésistes.



(5) +25 €, sauf pour les niveaux 6 et 7 de la gamme Premium (afin de respecter le plafond défini dans le cadre des contrats santé responsables).

Des services en ligne pour prendre soin de votre santé et de votre bien-être

Grâce à son partenariat avec Santéclair, Allianz vous fait bénéficier de nombreux services.

Des services de prévention et bien-être

▣ Coaching sommeil

Pour bénéficier d'un programme personnalisé et retrouver le sommeil naturellement.

▣ Coaching nutrition

Pour réapprendre les fondamentaux en matière de nutrition, changer en profondeur votre comportement alimentaire et maigrir durablement.

▣ Coaching sportif

Pour trouver le coach sportif qui correspond à vos besoins près de chez vous.

▣ Guide de l'automédication

Pour pratiquer l'automédication en toute sérénité grâce à des conseils de professionnels sur les petits maux de la vie courante.

Des services de médecine à distance

▣ Téléconsultation

Pour contacter un médecin généraliste ou spécialiste par chat, visio ou audio 7j/7, 24h/24.

▣ Deuxième avis médical

Pour obtenir, en cas de problème de santé sérieux, une nouvelle analyse de votre diagnostic auprès d'un médecin expert de votre pathologie sous maximum 15 jours.

Mais aussi d'autres services que vous pourrez découvrir depuis votre Espace Client Allianz.fr

Des services d'assistance adaptés pour vous accompagner dans les moments difficiles⁽⁶⁾

Vous pouvez bénéficier sur simple appel, 24h/24 et 7j/7, d'un panier de services adaptés à votre situation.

▣ En cas d'hospitalisation ou d'immobilisation

à domicile : aide à domicile, préparation du retour au domicile, garde d'enfant, portage des repas, aide pédagogique pour l'enfant hospitalisé, accompagnement psychologique, ...

▣ **En cas de pathologie lourde :** assistance à l'aménagement du domicile, livraison de médicaments, aide à domicile, ...

▣ **En cas de maternité :** des prestations pendant la grossesse et après la naissance (aide à domicile, conseil santé maternité, livraison de matériel médical, accompagnement psychologique, ...).

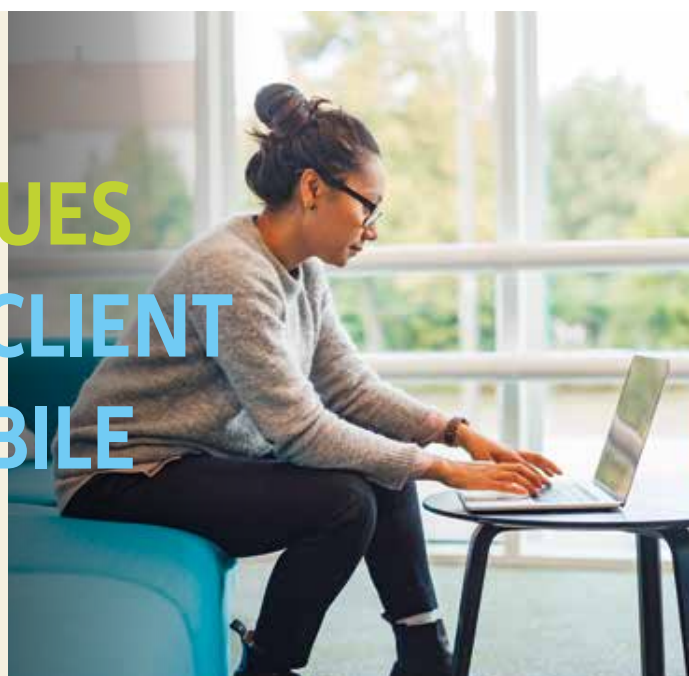
▣ **Si vous êtes aidant,** nous vous accompagnons afin de mieux gérer le quotidien : aide à domicile, recherche de solution d'hébergement temporaire pour le proche en état de dépendance, ...

▣ **En cas de maladie ou accident en voyage :** rapatriement sanitaire, aide pour les frais médicaux d'urgence à l'étranger, transfert d'un proche, ...

▣ Et bien d'autres services pour vous faciliter le quotidien.

(6) Mise en œuvre par Allianz Assistance France. Liste exhaustive et conditions de mise en jeu décrites dans la Notice d'information.

DES SERVICES PRATIQUES DANS VOTRE ESPACE CLIENT ET DEPUIS VOTRE MOBILE



SUR VOTRE ESPACE CLIENT DU SITE ALLIANZ.FR, VOUS POUVEZ NOTAMMENT :

- consulter **vos remboursements**,
- recevoir une **alerte mail** à chaque remboursement,
- faire une **demande de remboursement** (engagement de prise en charge sous 72 h),
- faire une **demande de devis santé** (prise en charge sous 72 h),
- accéder à l'**historique de vos courriers** (ex : décomptes santé) grâce au service e-courrier,
- télécharger et imprimer **votre carte de tiers payant**,
- mettre à jour **vos coordonnées**,
- accéder à l'ensemble des services mis en place en partenariat avec **Santéclair**.



Retrouvez également l'essentiel de ces services sur votre téléphone mobile ou tablette en téléchargeant l'application « Mon Allianz mobile » sur App Store ou Google Play.

En choisissant Allianz Santé, vous adhérez et payez une cotisation annuelle⁽⁷⁾ à l'Association de Prévoyance Santé.

Cette association indépendante représente vos intérêts, vous fait bénéficier de multiples services (magazine Echos Santé, coffret-naissance, aides sociales...) et finance des actions de mécénat dans le domaine de la santé. Elle permet également aux adhérents travailleurs non salariés de bénéficier de la déduction des cotisations de leur bénéfice imposable.



(7) 5€ par contrat pour l'année 2019 / 2020.



DES RENFORTS POUR COMPLÉTER VOS GARANTIES EN FONCTION DE VOS BESOINS

Vous pouvez choisir d'améliorer vos remboursements grâce aux :



RENFORT SÉRÉNITÉ

Pour vos frais d'hospitalisation.

Proposé en option sur la gamme Confort, ce renfort vous permet de réduire au maximum votre reste à charge (honoraires médicaux et chirurgicaux, chambre particulière).



RENFORT OPTIQUE ET AIDES AUDITIVES

Proposé sur les gammes Confort et Premium.



RENFORT DENTAIRE

Proposé sur les gammes Confort et Premium.

Pour de plus amples renseignements,
votre interlocuteur Allianz est à votre disposition.



Allianz IARD

Entreprise régie par le Code des assurances
Société anonyme au capital de 991.967.200 €
1, cours Michelet - CS 30051 - 92076 Paris La Défense Cedex
542 110291 RCS Nanterre

www.allianz.fr



Santéclair

Société anonyme au capital de 3.834.023 €.
Ayant son siège social au 7, mail Pablo Picasso
44046 Nantes cedex 1
428 704 977 RCS Nantes

www.santeclair.fr



Association De Prévoyance Santé

Association loi du 1^{er} juillet 1901 enregistrée à la Préfecture
des Hauts-de-Seine sous le n° W922002348.
Siège social : Tour Neptune - Case Courrier 1932.
20, place de Seine - La Défense 1 - 92400 Courbevoie.

www.adps-sante.fr

